

Proceedings of the 16th International Congress of Linguists, ISBN 0 08 043 438X  
To cite this paper: 1997. Proceedings of the 16th International Congress of Linguists. Pergamon, Oxford.

## **1997 Manifeste pour une politique pluraliste**

**Copyright © 1997 Elsevier Science Ltd. All rights reserved.**



CEDL

CONSEIL EUROPEEN DES LANGUES  
EUROPEAN LANGUAGE COUNCIL  
EUROPÄISCHER SPRACHENRAT  
CONSEJO EUROPEO DE IDIOMAS  
CONSIGLIO EUROPEO DELLE LINGUE

## ADRESSE

au Congrès International des Linguistes  
Paris, Palais des Congrès, 20/25 juillet 1997

---

De MM. André MARTINET,  
professeur émérite à l'Université René Descartes,  
directeur d'étude de phonologie à l'Ecole des Hautes Etudes,  
ancien directeur de l'Institut de Linguistique de la Sorbonne et  
du département de linguistique de l'Université Columbia (N.Y.)

et Georges LÜDI,  
directeur de l'Institut des Langues et Littératures Romanes,  
vice-doyen de l'Université de Bâle

*membres du Conseil Européen des Langues*

suivie d'un "*Manifeste 97 pour une politique linguistique pluraliste*"

préfacé par Claude HAGEGE,  
professeur au Collège de France, chaire de théorie linguistique,  
président d'honneur du "*Conseil Européen des Langues*"

Siège : *Maison de l'Europe, Paris*

Secrétariat : *c/o Editions Belle Planète - 44-50, avenue du Capitaine Clarnier - F. 93585 SAINT OUEN CEDEX*  
*Tél. 01 49 48 60 83 ou 82 - fax 01 49 48 60 49*

# ADRESSE

## au Congrès International des Linguistes

(Paris, 20/25 juillet 1997)

Pour sortir de la malédiction de Babel, Umberto Eco, l'une des deux cents personnalités à avoir donné son adhésion au "*Conseil Européen des langues*", proposait, à l'occasion de sa leçon inaugurale au Collège de France, de "*réévaluer Babel*".

Deux clefs sont à notre portée :

- d'abord, un Rubicon à franchir en matière de pédagogie des langues vivantes : deux langues véhiculaires au lieu d'une, dès le début de la scolarité,
- ensuite, apporter un commencement de solution à l'éternel problème de la formation des maîtres, au moyen d'échanges massifs, au niveau européen, d'instituteurs et de professeurs venant enseigner leurs disciplines, dans leurs langues respectives (bien entendu avec des garanties de carrière ..).

Depuis plusieurs années, Claude Hagège, titulaire de la chaire de théorie linguistique au Collège de France, président d'honneur du "*Conseil Européen des Langues*", plaide l'urgence et la radicalité d'un vaste plan éducatif propre à favoriser l'éclosion d'un véritable plurilinguisme.

Dans le droit fil de l'action de l'association "*Le Monde Bilingue*", née en 1951, qui se réclamait des valeurs de la Résistance, le "*Conseil Européen des Langues*", propose un Projet de Plurilinguisme, européen et mondial, fondé sur la généralisation d'une éducation bilingue précoce.

L'éducation bilingue, c'est à dire l'acquisition en deux langues de toutes les connaissances qui feront l'homme de demain, constitue en soi une véritable révolution de la pensée :

./..

.../..

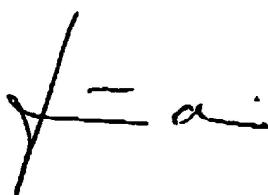
- 2 -

- elle permet de décrire au moyen de deux langues différentes le même concept, la même situation, le même objet, et ainsi de mieux cerner la vérité des choses ; elle ouvre l'esprit à un autre mode de pensée, elle permet de comprendre que ce qui est différent n'est pas forcément mauvais, mais au contraire enrichissant et finalement beaucoup plus complémentaire qu'opposé ; de découvrir la relativité des choses, de s'engager sur la voie de la tolérance et de l'esprit d'universalité et cela, presque inconsciemment, par la vertu même de cette éducation plurielle.

Cette façon d'acquérir les connaissances au moyen de deux registres différents constitue une nouvelle pédagogie des peuples et devrait permettre d'accéder à un niveau supérieur de la pensée et de l'action politiques.

Aujourd'hui si l'on veut réagir vis à vis du phénomène de généralisation incontrôlée d'une langue unique, comportant le risque de marginalisation des langues nationales et régionales, il faut pour sauvegarder le patrimoine linguistique et culturel de l'humanité, mais aussi pour permettre à tout un chacun de parler à son semblable, faire adopter par les gouvernements de tous les pays, et déjà par le "*Conseil Européen des Chefs d'Etat et de gouvernement*", **une politique linguistique pluraliste** qui puisse répondre aux défis du troisième millénaire.

C'est pourquoi le "*Conseil Européen des Langues*" lance un appel aux linguistes de tous les pays réunis à Paris en cette fin de juillet 1997, pour qu'ils adoptent le "*Manifeste 97 pour une politique linguistique pluraliste*", préfacé par le Professeur Claude Hagège, afin de leur permettre de peser de tout leur poids sur la prise en considération du problème par ceux et celles qui nous gouvernent.



Georges LÜDI

Directeur de l'Institut des  
Langues et Littératures Romanes,  
Vice-doyen de l'Université de Bâle,



André MARTINET

Professeur Emérite à l'Université René Descartes  
directeur d'étude de phonologie à l'Ecole des Hautes  
Etudes, ancien directeur de l'Institut de Linguistique  
de la Sorbonne et du département de linguistique de  
l'Université Columbia (N.Y.)

*membres du "Conseil Européen des Langues"*

P.J. - Manifeste 97 pour une politique linguistique pluraliste.

# *MANIFESTE 1997*

## *pour une politique linguistique pluraliste*

proposé par le "Conseil Européen des langues" (CEDL) \*

à l'attention du "Congrès International des Linguistes"

Paris, Palais des Congrès, 20-25 juillet 1997

### Introduction

de Claude HAGEGE, professeur au Collège de France

---

*Dans l'Europe de demain, sinon déjà d'aujourd'hui, les unilingues risquent fort d'apparaître comme des sinistrés de la parole. Or, une formation bilingue de tous les citoyens européens ne peut se réaliser que dans le cadre d'un système d'éducation bilingue précoce, c'est-à-dire d'un enseignement scolaire introduisant dès le primaire une nouvelle langue à côté de la langue maternelle. Un tel système suppose lui-même, étant donné la difficulté de le mettre en oeuvre avec les moyens limités de chaque pays européen pris isolément, une concertation internationale aboutissant à des échanges massifs d'enseignants à travers l'Europe. Chacun de ces derniers viendrait enseigner sa discipline dans sa langue aux enfants d'un autre pays, avec réciprocité selon les disciplines et selon les pays. C'est une remise en cause radicale de toutes les habitudes scolaires qui est ici impliquée. Elle suppose que l'on utilise les langues comme véhicules et non plus seulement comme matières d'enseignement. Elle seule permet la véritable immersion qui est la condition de succès de l'éducation bilingue précoce. Tout le reste n'est que voeux pieux et rêves inopérants. La victoire effective du projet de plurilinguisme, tel qu'il est proposé par le "Conseil Européen des Langues", suppose une imagination politique d'une audace véritable. Le moment n'a jamais été aussi propice. La défense de la diversité culturelle de l'Europe n'a jamais été aussi nécessaire.*

---

Les gouvernements de l'Union Européenne seront appelés tôt ou tard à tracer les voies dans lesquelles l'avenir de l'Europe va s'engager au plan linguistique et culturel. Un constat s'impose : les projets économiques et monétaires pas plus que les constructions institutionnelles ne réussiront à établir la paix en Europe tant qu'on ne commencera pas à bâtir une Europe des peuples et des cultures qui, elle même, ne sera possible que si se développe une **Europe des langues**.

./..

Conseil Européen des Langues (CEDL) - Siège : *Maison de l'Europe, Paris*  
Secrétariat : c/o. *Editions Belle Planète - 44-50, avenue du Capitaine Glarner*  
*F. 93585 - Saint-Ouen Cédex - tél. 01 49 48 60 83 - fax 01 49 48 60 49*  
Bureau d'information et de documentation : *Le Monde Bilingue - 9, rue de la Famille*  
*F. 25000 BESANCON - tél. 03 81 88 47 79 - fax 03 81 50 68 74*

Un siècle d'Histoire européenne et cinq années de conflits nationalistes sanglants montrent bien la persistance et l'actualité des menaces : l'ignorance, l'incompréhension et "*le mépris de l'autre*", qui peuvent aller jusqu'à la négation meurtrière de quiconque n'est pas semblable.

Rien ne pourra établir la paix entre les peuples d'Europe et les rendre fraternels sans une politique linguistique et éducative d'ouverture, d'échange et de communication culturelle.

*"La Paix par les langues"*, proposée par l'association internationale "*Le Monde Bilingue*" \*, tel est bien l'un des objectifs prioritaires que l'Union Européenne doit se donner.

C'est pourquoi, le **Conseil Européen des Langues** (CEDL) lance un appel solennel aux gouvernements européens et leur demande de mettre en place

*une politique pluraliste des langues en Europe, dans tous les domaines d'activité, notamment par la promotion d'une éducation bilingue précoce, base d'un enseignement plurilingue.*

Ils leur demandent de prendre les moyens de faire grandir en Europe une nouvelle génération de jeunes conscients d'être citoyens de l'Europe et capables de vivre en harmonie parce qu'ils auront accès, grâce à une éducation plurilingue, à une communication plus riche et plus efficace.

Cet appel s'appuie sur trois ordres de considérations :

1. des principes politiques
2. des objectifs,
3. des propositions concrètes.

## **I. Les principes politiques**

La nécessité d'une plus grande ouverture culturelle et linguistique dans les pays de l'Union Européenne, telle qu'elle est préconisée par la "*Charte Européenne de l'Education Plurilingue*" \*\*, a été maintes fois affirmée par les plus hautes instances de l'Union.

En 1984, le Conseil des Ministres de l'Education des Douze recommandait comme objectif de la scolarité : "*la connaissance pratique de deux langues en plus de la langue maternelle*".

Le Traité de l'Union à l'article 126, affirme le principe suivant : "*l'action de la Communauté vise à développer la dimension européenne dans l'éducation, notamment par l'apprentissage et la diffusion des langues des Etats membres*".

Il est, donc, nécessaire aujourd'hui, de redéfinir une "*stratégie du plurilinguisme*", comme l'a affirmé le Conseil Européen en 1995.

.../...

\* Le Monde Bilingue a été fondé en 1951, par un groupe d'anciens Résistants, pour assurer la paix par une coopération directe de peuple à peuple, grâce à une éducation bilingue précoce et au jumelage des villes.

\*\* Cette "*Charte*" est l'aboutissement de trois conférences internationales : Aoste 1990, Barcelone 1991, Luxembourg 1993 (cette dernière organisée conjointement par le ministère de l'Education Nationale du Grand Duché et Le Monde Bilingue, sous le patronage de la Commission des Communautés Européennes, avec la participation du Conseil de l'Europe).

## 2. Les objectifs

### 2.1 promouvoir, en Europe, une politique linguistique fondée sur :

- la diversification des langues vivantes apprises dès le plus jeune âge, en développant en priorité l'apprentissage de la langue du pays voisin, évitant ainsi le "*tout anglais*" ;

### 2.2 promouvoir à travers une éducation plurilingue un accès démocratique au savoir pour tous les citoyens européens quelles que soient leurs langues maternelles ;

### 2.3 promouvoir une éducation plurilingue misant en priorité sur le développement des capacités des très jeunes enfants par :

- l'acquisition précoce d'une seconde langue, en commençant dès la maternelle ;
- l'apprentissage intensif et transdisciplinaire de cette seconde langue au primaire ;
- l'apprentissage intensif et transdisciplinaire d'au moins une troisième langue vivante au secondaire ;
- une évaluation et des diplômes de fin d'études secondaires privilégiant la maîtrise de trois langues vivantes aux plans communicatif et cognitif ;
- un échange international d'instituteurs et de professeurs, pour enseigner les différentes disciplines du cursus scolaire, dans leurs langues respectives ;
- la prise en compte dans l'éducation, la formation professionnelle et l'entreprise, de l'énorme gisement de compétences linguistiques à l'abandon en Europe (langues minoritaires ou régionales, langues de proximité, langues d'origine des migrants) ;
- la multiplication des "*métiers et services de la langue*", au bénéfice de toutes les langues présentes en Europe ;
- la conception de différents systèmes d'incitation pouvant favoriser les étudiants et les professionnels réellement plurilingues, dans les études supérieures et dans l'entreprise.

## 3. Les propositions

Une telle *politique des langues en Europe* devra pouvoir prendre appui sur un organe transnational et pluridisciplinaire, indépendant des instances politiques et représentatif des différentes langues et des pays de l'Union.

Tel est bien la définition du "*Conseil Européen des Langues*", fondé à Paris, en 1996, à l'initiative du Monde Bilingue, auquel tous les Européens soucieux d'ouverture et de démocratie se doivent d'apporter leur soutien.

Tous les décideurs, formateurs, chercheurs, chefs d'entreprise, enseignants, hommes des médias et élus sont appelés à soutenir l'exigence d'une **nouvelle politique des langues pour l'Europe** :

- par la création de comités locaux, nationaux, d'étude et de proposition, pour instaurer un véritable plurilinguisme en Europe,
- . par la demande d'un débat sur la politique linguistique dans les parlements nationaux et dans les institutions européennes ;

.../....

- par une campagne d'information du grand public et notamment des parents d'élèves, des étudiants et des élèves, sur les orientations et les enjeux de cette **politique des langues en Europe** ;
- par un vaste programme d'échanges d'enseignants en leur proposant un cadre légal pour aller enseigner leurs disciplines dans les écoles des autres pays, en utilisant leurs propres langues maternelles et en permettant ainsi aux élèves à la fois l'acquisition du savoir et l'apprentissage de la langue vivante.

Les instances politiques nationales et européennes sont appelées à concevoir et mettre en place un cadre légal de promotion réciproque des langues vivantes européennes, nationales et régionales,

- dans l'éducation et la formation,
- dans les échanges d'élèves, d'étudiants et d'enseignants sur une grande échelle,
- dans les métiers de la langue,
- dans les médias.

Pour être un espace de paix, l'Europe doit pouvoir occuper pleinement sa dimension intellectuelle, culturelle et linguistique.

Par les langues, il est possible de procurer aux futures générations des bâtisseurs de l'Europe le souffle intellectuel et démocratique qui permettra de créer les conditions d'une véritable conscience européenne.

L'année 1997 peut constituer un rendez-vous historique pour les citoyens de l'Europe, pour qu'ils soient capables de se comprendre et, comme le proposait Umberto Eco, à l'occasion de sa leçon inaugurale au Collège de France (2 octobre 1992), de "réévaluer Babel". C'est une ambition raisonnable dont le "*Congrès International des Linguistes*" devrait faire l'objectif prioritaire de sa politique linguistique et culturelle.

*Paris, 1 juin 1997*

\* Le Conseil Européen des Langues (CEDL) a été fondé le 6 juillet 1996, à Paris, au Palais du Luxembourg (Sénat) à l'initiative du **Monde Bilingue**. Il s'inscrit dans le droit fil des idéaux et de l'action de ce mouvement (1951) issu des valeurs de la Résistance. Il rassemble quelque deux cents spécialistes en science de l'éducation, d'une vingtaine de pays européens.

**Nota** - Ce texte est tiré des Actes fondateurs du CEDL : "*Charte Européenne de l'Education Plurilingue*" (1994) et "*Appel d'Amsterdam*" (1996).